

Image not found or type unknown



## Succession indivision

Par **Moi908**, le **08/04/2019** à **15:17**

Bonjour,

Mes parents avaient acheté une maison en indivision avec moi. Ma mère est décédée mais cette maison était dans la succession. J'ai vendu cette maison depuis quelques années déjà avec l'accord de ma soeur et de mon père. Que cela deviendra t il lors du deces et la succession de mon père car celle ci apparaît dans l'acte de succession même si elle n'a plus lieu d'être ?

Merci par avance pour votre réponse.